



# VALDAC

VALENCE DRÔME ARDÈCHE CENTRE

# la lettre

n° 9 - décembre 2010

## Editorial

---

### L'évaluation : un processus pour préparer l'avenir

Le Contrat de Développement Rhône-Alpes Valence-Drôme-Ardèche-Centre (CDRA VALDAC) est en cours d'exécution depuis plus de deux années et demie. Le Comité de Pilotage a entrepris depuis quelques mois une démarche d'évaluation intermédiaire du contrat. Le CDRA s'est ainsi appuyé sur le travail de Yoann MORIN\*, étudiant en Master pour réaliser ce processus sur une durée de cinq mois. Il a réalisé un travail à la fois quantitatif et qualitatif de bilan et d'impact du CDRA sur le territoire VALDAC et proposé une méthode pour poursuivre cette démarche en 2011 et 2012.

#### **Evaluer : pour quoi faire ?**

L'évaluation est un processus de bilan des actions menées, de mesure de leurs impacts et de mise en lumière de pistes de réflexion pour l'avenir. Plusieurs questions simples ont été posées : le CDRA répond-t-il aux besoins des acteurs du territoire pour accompagner son développement ? Les actions sont-elles efficaces ? Le périmètre est-il adapté ?

#### **La démarche lancée sur le territoire VALDAC**

Le CDRA VALDAC s'est donc engagé dans une démarche d'évaluation à mi-parcours de son existence, la fin du contrat étant prévu pour décembre 2012. Cette démarche évalue, à

travers différentes méthodes de mesure de la contribution du CDRA à la réalisation des objectifs du contrat, les points forts du CDRA sur le territoire, et les points qui pourraient être améliorés. Il s'agit de donner les moyens au comité de pilotage du contrat de proposer d'éventuelles réorientations et de mieux répondre aux besoins du territoire. Cette démarche est intervenue dans le même intervalle que la préparation de l'avenant du CDRA, ce qui a nourri la réflexion autour de celui-ci. Enfin, l'objectif de cette évaluation est également de comprendre la perception du CDRA par les acteurs locaux.

#### **Evaluer : une démarche en continu**

Cette évaluation se réalise en cours d'exécution du contrat. Dans la perspective d'un nouveau Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA), cette démarche pourrait être prolongée de façon continue sur les années 2011 et 2012 afin de permettre de mieux préparer le prochain contrat, dans le souci d'un développement cohérent, harmonieux et dynamique du territoire, en lien avec tous les acteurs qui y vivent, y travaillent et souhaitent participer à la construction d'un avenir durable.

**Pierre-Antoine LANDEL, chef de projet du CDRA VALDAC**

**Véronique ROUSSELLE, conseillère régionale, rapporteur du CDRA VALDAC**

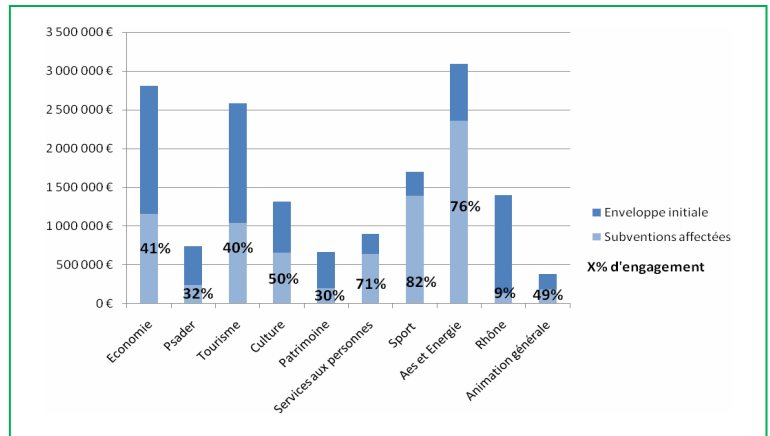
---

\* Rapport d'évaluation téléchargeable sur le site de VALDAC :  
[http://www.valdac.fr/fr/detail\\_tv.aspx?Id=358](http://www.valdac.fr/fr/detail_tv.aspx?Id=358)

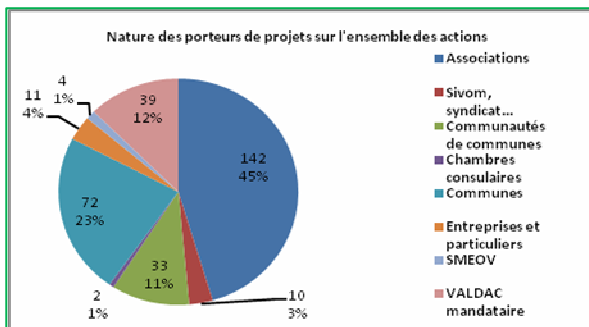
## Le CDRA VALDAC : un bon niveau de programmation

Le CDRA VALDAC a permis de soutenir **313 projets** sur le territoire grâce aux subventions régionales, ce qui concerne **135 porteurs de projets** (chiffres au 4 mars 2010). L'état d'engagement du contrat à cette date est de 51%, pour une enveloppe de subventions attribuées de **8 000 454 €**. Après un peu plus de deux ans après le début du contrat, la moitié des crédits ont été consommés, révélant un réel dynamisme du contrat sur le territoire. De plus, le CDRA VALDAC apparaît comme un contrat actif dans l'attribution des subventions puisqu'il possède, à dates comparatives, le taux le plus haut d'engagement en comparaison avec les autres CDRA de la Drôme et de l'Ardèche.

D'une manière plus fine, on observe un engagement différencié selon les thématiques du CDRA. En effet, les thématiques liées au sport, aux services aux personnes et à l'aménagement de l'espace ont consommé plus de deux tiers de leurs enveloppes (graphique ci-contre).

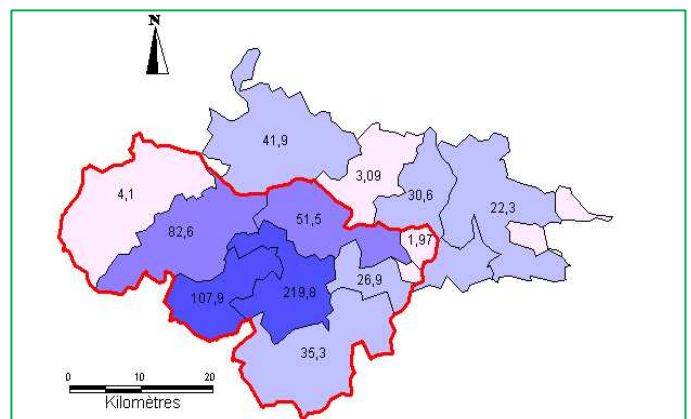


S'agissant des porteurs de projets, ceux-ci sont très différents sur le territoire. On note une part importante du monde associatif, mais également des maîtres d'ouvrage publics (communes et EPCI), comme le montre le graphique ci-dessous.



Par ailleurs, le graphique ci-dessous permet de mettre en évidence la répartition géographique des crédits engagés à mi-parcours du contrat. Cela s'explique notamment par le fait que la coopération intercommunale en centre Ardèche est un mode de fonctionnement ancré depuis longtemps (réseaux d'acteurs constitués, habitudes de travail en commun) et que les intercommunalités sont constituées depuis plusieurs années.

Enfin, on relèvera également un étroit lien avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, puisque près d'un tiers des dossiers subventionnés concerne un porteur de projet localisé sur une commune appartenant à la fois à VALDAC et au PNR.



## Un bon fonctionnement de la gouvernance

L'évaluation du CDRA permet de mettre en évidence un bon fonctionnement de la gouvernance : des réunions régulières, vivantes et constructives du Comité de Pilotage, des Comités d'Avis thématiques (CAT), qui au-delà des tâches de programmation sont aussi des lieux d'analyse, de débat, en particulier avec les membres du Conseil Local de Développement.

Ce mode de gouvernance permet au contrat d'être dynamique et actif sur le territoire. Le rôle des CAT est souligné très positivement par les élus, instance qui permet de porter une analyse en profondeur sur chaque dossier de demande de subvention mais également d'engager une réflexion de fond sur chacune des thématiques. Les travaux réalisés en CAT permettent d'argumenter et d'enrichir le processus de décision du Comité de Pilotage.

Toutefois, on observe une mobilisation différenciée des acteurs à ces instances. L'implication des élus est différente selon les espaces, avec une moindre mobilisation des élus de la partie drômoise de Valdac. Ceci constitue une des limites principales dans la gouvernance et le fonctionnement de ce contrat bi-départemental.

Il est important de noter que depuis le démarrage du contrat au début de l'année 2008, ce sont 26 réunions du Comité de Pilotage qui se sont tenues à un rythme quasi mensuel, pour à la fois prendre les décisions sur l'attribution des subventions régionales et départementales, mais également pour définir les stratégies et les orientations politiques du contrat.

Parallèlement, le Conseil Local de Développement a organisé près de 20 réunions plénières, pour émettre des avis sur les demandes de financements et sur les grandes phases du contrat (avenant, stratégie relative au fleuve Rhône...). Le CLD a également continué son travail de fond en commissions sur la Démocratie Participative, la communication, le projet de communauté d'agglomération et l'Economie Sociale et Solidaire.



Réunion du Comité de Pilotage

Crédit : SMEOV

### **Les perceptions du territoire par les acteurs**

Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des porteurs de projet qui ont sollicité une subvention CDRA afin de comprendre la perception que les acteurs du territoire ont du contrat. L'analyse de ces données a permis de mettre en lumière deux perceptions du territoire :

<b>Perception CDRA VALDAC, interterritoire outil de complémentarité</b>	<b>Perception CDRA VALDAC, territoire formaté et non pertinent</b>
Diversité Interpénétration étoilée Vaste Entre Rhône et plateau Vallées-villes Bidépartementalité Multiple Divers Ruralité/industrie Diversité Ville-Nature Rurbain Eclectique	Opposition Incohérence Hétéroclite Antagoniste Distance Trop grand Complexe Hétérogène Pas homogène Disparate Etendu

### **Deux conceptions opposées du territoire et du CDRA vues par les élus**

Les élus ont mis en exergue deux conceptions opposées du territoire, qui rejoignent les perceptions que peuvent avoir les acteurs du territoire entre un territoire de projets, porteur d'échanges et de solidarité entre les arrières pays, entre villes et campagnes (...); et un territoire de procédure constitué par défaut :

<b>Territoire d'échanges et de projets</b>	<b>Territoire de procédure</b>
Territoire de liens entre les arrières pays Territoire de rencontres Solidarité ville-campagne Solidarité sur la vallée de l'Eyrieux Interterritoire	Territoire d'opportunité de procédure Territoire formaté Trop grand Pas un territoire Hétéroclite, hétérogène Territoire par défaut Territoire qui restait Pas nécessairement de problématiques communes

## Des outils de communication à la disposition du territoire

Afin d'informer les acteurs du territoire de l'avancée du contrat et des réflexions et actions conduites par le CDRA sur le territoire, un certain nombre d'outils de communication sont mis à disposition des acteurs du territoire. Depuis le début du contrat, ce sont 9 lettres d'information qui ont été diffusées largement sur le territoire et qui sont disponibles sur le site Internet de VALDAC [www.valdac.fr](http://www.valdac.fr).

Récemment, la lettre d'information n°9 du CDRA faisait recensement et présentation de l'ensemble des études qui ont été conduites sur VALDAC et qui sont à la disposition des collectivités et des partenaires. Ce sont **16 études**, au service du territoire, qui sont téléchargeables sur le site Internet de VALDAC (rubrique Territoire / Etudes territoriales).

Le site Internet de VALDAC représente également un outil de communication important puisque celui-ci diffuse une information complète sur le CDRA (comptes-rendus des réunions, études territoriales, actualités, appels à projets...) et permet aux citoyens du territoire de proposer des idées et des réflexions via la boîte à idées de la rubrique CLD. Ce sont en moyenne 300 visites mensuelles sur le site de VALDAC, avec une augmentation constatée de celles-ci depuis septembre 2010 (env. 600).

## Un appui technique soutenu au montage des projets

L'action pour l'animation sur le territoire est connue et reconnue par les acteurs comme l'a notamment montré l'analyse des questionnaires à l'attention des porteurs de projets. En effet, le CDRA par l'animation qu'il fournit sur le territoire ou les actions transversales qu'il conduit tient un rôle important dans le développement de VALDAC. L'équipe technique du CDRA est à disposition des communes, intercommunalités et tous les porteurs de projets qui nécessiteraient une aide dans le montage ou la formalisation de leur projet, la recherche de financements, une expertise sur un champ particulier et faciliter la mise en réseau avec d'autres acteurs du territoire.

## Des projets structurants porteurs de développement pour le territoire

Plusieurs projets accompagnés par le CDRA sont considérés comme structurants par les acteurs locaux sur le territoire de VALDAC, à titre d'exemple :

- ✓ Le projet de tourisme itinérant de voie verte sur l'ancienne ligne de chemin de fer départementale (CFD).
- ✓ L'action du théâtre de Privas « Les p'tites envolées » qui permet de centraliser différents spectacles dans certaines communes de VALDAC.
- ✓ La réhabilitation du bâtiment du Moulinon
- ✓ La mise en place de résidences d'artistes sur le territoire



Crédit : CDC Eyrieux aux Serres

Le Moulinon / Saint Sauveur de Montagut

Le projet Relations ville campagne mené conjointement entre le CDRA Valence Drôme Ardèche Centre et le CDRA Drôme des Collines a permis d'initier des démarches nouvelles dans l'articulation des politiques contractuelles. Ce projet, centré sur les relations Ville-Campagne, constitue un incubateur des pratiques interterritoriales qui pourront naître à l'avenir sur ce territoire.



Le CFD  
Crédit : SMEOV

## L'initiation de nouvelles dynamiques sur le territoire VALDAC

Dans la lignée des CGD, le CDRA a permis de poursuivre ou de mettre en place des actions innovantes et transversales sur le territoire. On pense notamment au réseau des offices de tourisme Ardèche Plein Cœur, fortement soutenu par le CDRA, qui permet de rendre lisible l'offre touristique du territoire. L'action autour du fleuve Rhône, dans l'objectif de « *Replacer le Rhône au cœur du développement de VALDAC* » a permis d'impulser une réflexion bi départementale autour des potentialités du fleuve, mais elle n'a pas été activée dans le cadre du CDRA. Enfin, les récents travaux concernant la mise en place d'actions Climat-Energie sur le territoire ou les réflexions sur les mobilités sur le territoire de VALDAC sont également autant de sujets où le CDRA joue son rôle d'initiateur.

**Si vous souhaitez nous communiquer des idées ou des projets, vous pouvez utiliser la rubrique « Contact » du site Internet [www.valdac.fr](http://www.valdac.fr)**